

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 30 (1950)
Heft: 5

Artikel: Les échanges franco-suisse en 1949
Autor: Bornand, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888263>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉCHANGES

FRANCO-SUISSES EN 1949

par

Georges Bornand

Chef des services d'information
de la Chambre de commerce suisse en France

A. — LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET LA MÉTROPOLE FRANÇAISE

Examinée sous l'angle des relations économiques franco-suisse, l'année 1949 se divise en deux périodes trop différentes l'une de l'autre pour qu'il soit possible de porter sur les douze mois un jugement d'ensemble. La première moitié de l'année dernière, en effet, a été extrêmement critique pour les échanges commerciaux entre les deux pays, qui se sont heurtés à des difficultés d'autant plus graves que l'année 1948 avait déjà été très dure pour les exportateurs suisses et leurs clients français (cf. numéro d'avril 1949 de la « Revue économique franco-suisse »). Quant à la seconde période, inaugurée par les accords du 4 juin, elle s'est avérée heureusement beaucoup plus favorable : en quelques mois, les relations commerciales et financières franco-suisse se sont considérablement améliorées.

Rappelons tout d'abord brièvement ici quels ont été les événements qui ont marqué l'année 1949 sur le plan contractuel.

Prorogés une première fois jusqu'au 30 novembre 1948, les accords du 29 juillet 1947 virent, au cours des négociations de Berne du 10 au 20 novembre 1948, leur durée de validité s'étendre au 28 février 1949. Au cours de nouvelles négociations, qui eurent lieu du 24 février au 19 mars, les accords de 1947 furent prorogés une fois encore jusqu'au 31 mars puis, par un échange de lettres le 28 de ce même mois, jusqu'au 30 avril. Les

derniers pourparlers qui se tinrent à Paris du 4 au 15 avril n'ayant donné aucun résultat positif, on aboutit à une rupture complète de toute relation économique entre les deux pays, rupture qui dura pendant tout le mois de mai.

Quelles ont été les véritables causes de cette grave crise des premiers mois de 1949 ?

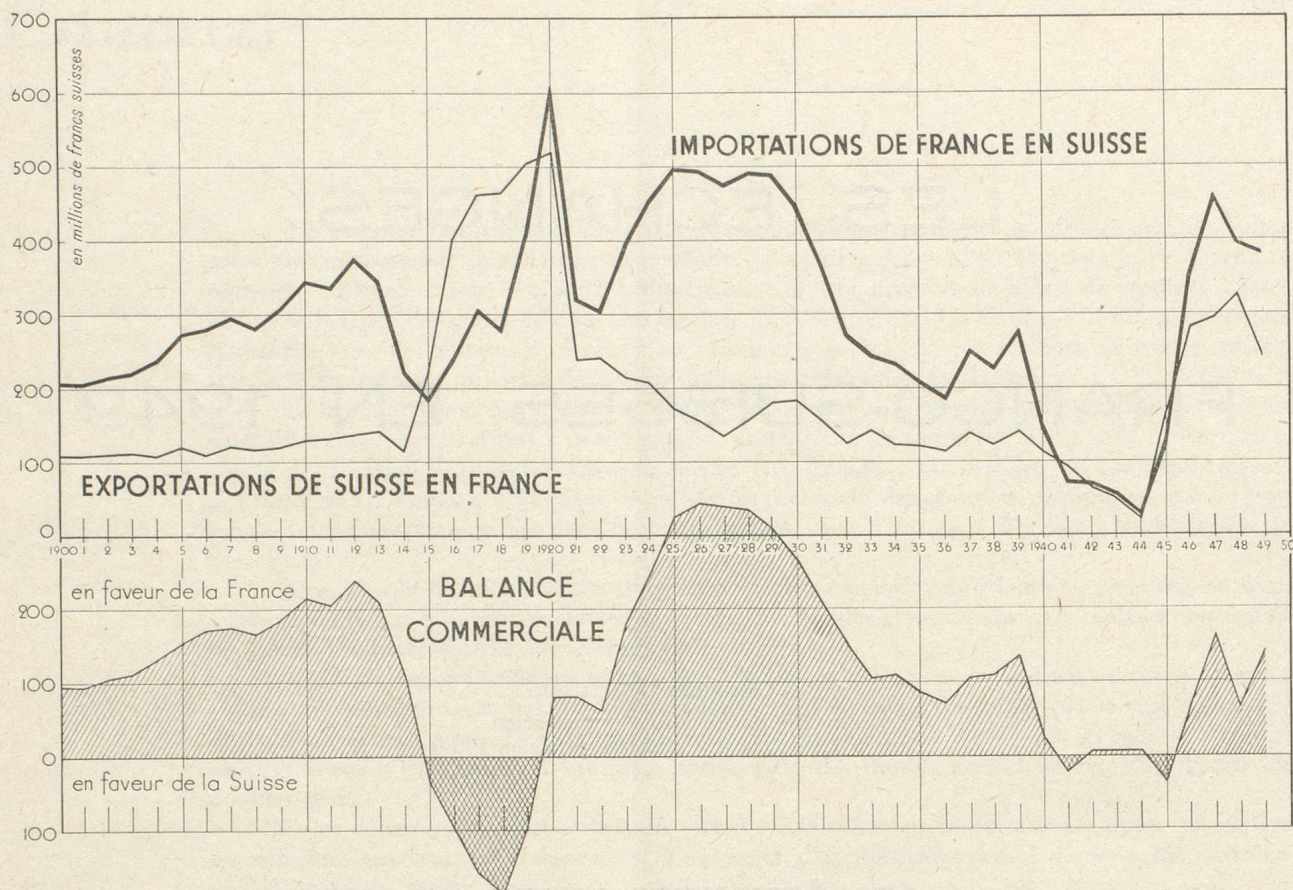
Il faut en rechercher l'origine profonde dans la pénurie de devises dont la France souffrait encore à cette époque. C'est à cause de sa pauvreté en francs suisses que, depuis la libération, le gouvernement français a cherché à freiner, par le contingentement, ses importations en provenance de notre pays et à les limiter aux seuls biens qu'il jugeait essentiels.

Cette crise s'est dénouée par l'élaboration du protocole financier de Bâle du 28 mai 1949 et par la signature, le 4 juin à Berne, de l'accord commercial et de l'accord touristique, qui furent accueillis avec la satisfaction que l'on devine, tant en France qu'en Suisse.

Relevons en passant que les négociateurs avaient pris de leur côté, en préparant les accords de juin, un certain nombre de précautions pour prévenir dans toute la mesure du possible le retour de nouvelles difficultés :

— une marge fut calculée assez largement entre les prévisions d'exportations françaises en Suisse et le montant des importations de produits suisses ;

Évolution des échanges franco-suisses de 1900 à 1949



— les contingents d'importation de marchandises helvétiques en France furent répartis par tranches trimestrielles afin d'assurer à la fois la continuité voulue dans l'exécution de l'accord commercial et l'étalement des paiements ;

— enfin une clause de sauvegarde devait permettre à la Commission mixte franco-suisse de parer à temps aux effets d'un déséquilibre éventuel de la balance des comptes.

Si ces accords se sont avérés rapidement satisfaisants, cela est dû avant tout au fait qu'ils ont pu déployer leurs effets dans de meilleures conditions que les précédents. En effet, six éléments de déséquilibre avaient jusqu'alors faussé le jeu normal des échanges franco-suisses :

— les besoins énormes de la France au lendemain de la libération en biens d'équipement et en marchandises de première nécessité,

— la proximité d'une production industrielle suisse intacte,

— la politique de crédit pratiquée par le gouvernement helvétique,

— une parité de change artificielle,

— l'existence d'un cours parallèle très éloigné du change officiel,

— l'absence de droits de douane français.

Au moment de l'entrée en vigueur des accords de juin 1949, plus de la moitié de ces facteurs de déséquilibre avaient déjà disparu, ou étaient en voie de disparition et les autres devaient être éliminés dans les derniers mois de l'année. Comme ils concouraient

tous à provoquer une demande extrêmement forte de produits suisses sur le marché français, leur suppression a permis aux échanges entre les deux pays de se normaliser rapidement et à la nouvelle période contractuelle de s'ouvrir, le 1^{er} juin 1949, sous des auspices très favorables.

L'introduction progressive du tarif douanier de 1947 avait déjà élevé sensiblement, sur le marché français, le prix de bon nombre de marchandises suisses lorsque le nouveau taux de change a été décidé à la fin de septembre 1949. L'Office des changes fit, en effet, savoir qu'à partir du 20 de ce mois, les importations et les exportations de marchandises payables en l'une des devises négociées sur le marché libre, ainsi que les frais accessoires y afférents, devaient désormais être réglés à l'aide de devises achetées ou cédées en totalité sur le marché libre. Par la suppression du cours fixe du fonds de stabilisation des changes et, par conséquent, du cours moyen de 66,50, le nouveau taux de change applicable au trafic commercial franco-suisse se trouvait ainsi porté à 81 environ. Compte tenu, d'autre part, de l'incidence des droits de douane, calculés sur la base des nouveaux cours, les marchandises suisses se trouvaient brusquement renchéries en France de 25 % environ.

La France pouvait, dans ces conditions, donner suite aux recommandations de l'O. E. C. E. et introduire dans ses relations avec la Suisse, comme avec les autres pays participants, certaines mesures de libération sans craindre pour autant que le marché français soit envahi de produits helvétiques. Le 6 octobre 1949, le Journal officiel de la République française publiait une liste de

produits en provenance des pays de l'O. E. C. E., y compris la Suisse, qui pouvaient désormais être importés librement en France métropolitaine et en Algérie. Puis d'autres mesures de libération firent l'objet des pourparlers de la Commission mixte qui s'est réunie à Paris le 21 novembre. Un protocole fut signé le 1^{er} décembre qui consacrait la libération, à l'importation en France, d'un nombre relativement important de produits suisses. De plus, les contingents de quelques produits non libérés étaient notablement élargis. C'est sur cet arrangement extrêmement satisfaisant et prometteur pour l'évolution prochaine des relations commerciales franco-suisse que devait se terminer 1949.

De par le renversement complet de l'évolution des échanges franco-suisse qui s'est opéré vers le milieu de l'année dernière, celle-ci restera, à n'en pas douter, l'une des périodes les plus importantes dans l'histoire de ces échanges. Le contingentement autoritaire de l'importation se voit enfin remplacé en France par la limitation naturelle et automatique des achats sous la pression des prix. Dorénavant, c'est l'aptitude des produits suisses à la concurrence qui déterminera, dans une large mesure, leurs possibilités de vente sur le marché français. Nous voici revenus à des conditions presque normales d'échanges : nous ne pouvons que nous en féliciter et souhaiter que le mouvement amorcé sera poursuivi tout au long de 1950.

Caractéristiques des échanges en 1949

Les événements que nous venons de retracer ont marqué profondément les échanges commerciaux entre les deux pays : le volume de ces échanges marque une régression extrêmement importante pour le premier semestre de l'année — régression due essentiellement à la baisse des exportations suisses vers la France — tandis que le second se caractérise au contraire par une reprise très accentuée.

Le tableau du bas de la page permet deux constatations très nettes : d'une part la balance commerciale française s'est améliorée considérablement de 1948 à 1949 et, d'autre part, cette amélioration a été obtenue uniquement en bloquant, au cours du premier semestre de 1949, les exportations suisses vers la France. En effet, alors que le solde créditeur de la balance commerciale française passe de 79,3 millions de francs suisses en 1948 à 143,8 millions en 1949, la valeur des exportations de produits suisses en France ne repré-

sente pour le premier semestre de 1949 que près de la moitié de la valeur du semestre correspondant de 1948 (97,2 millions de francs suisses contre 182,7). Le second semestre est heureusement plus favorable et la valeur des exportations suisses s'élève de nouveau à peu près au niveau des chiffres correspondants de 1948 (144,6 millions contre 146,7 l'année précédente). Quant aux exportations de marchandises françaises vers la Suisse, elles restent beaucoup plus stables par rapport aux montants correspondants de 1948, tout en accusant toutefois dans l'ensemble une légère diminution.

Pour toute l'année, les résultats de 1949 sont influencés par les chiffres extrêmement bas des premiers mois, et, malgré l'importance du redressement opéré au cours du second semestre, le volume des échanges franco-suisse en 1949 est inférieur, dans les deux sens, au volume de l'année précédente, qui était déjà — il convient de le souligner — une mauvaise année pour les relations économiques qui nous intéressent ici.

Il est intéressant de constater que la balance commerciale donne un solde créditeur moyen, en faveur de la France, de 12 millions de francs suisses par mois environ, ce qui correspond exactement au montant que l'on avait coutume jusqu'ici de juger indispensable pour couvrir les paiements extra-commerciaux de la France.

Or, l'état d'utilisation par la France de l'avance de change réciproque de 300 millions de francs suisses ouverte en 1945 s'est réduit dans de fortes proportions au cours de 1949, comme le prouve le graphique du haut de la page 158.

Alors que cette avance de change, déduction faite des avoirs de la Banque de France auprès de la Banque nationale suisse, était utilisée le 31 mai 1948 jusqu'à concurrence d'un montant de 347,3 millions de francs suisses et au 31 décembre 1948 de 306,5 millions, elle se trouvait successivement réduite à 203,3 millions le 31 juillet 1949, à 193,9 le 31 août, à 192,7 le 30 septembre, pour ne plus atteindre le 30 avril 1950 que le chiffre de 152,8 millions de francs suisses.

Ces chiffres nous prouvent que la balance des paiements, contrairement à ce que l'on aurait pu supposer, s'est soldée en 1949 par un crédit en faveur de la France. D'importants changements se sont donc produits dans le domaine des invisibles depuis l'époque où ils étaient sensés solder, pour la France, par un débit de 12 millions de francs suisses en moyenne par mois. Qu'en est-il exactement ?

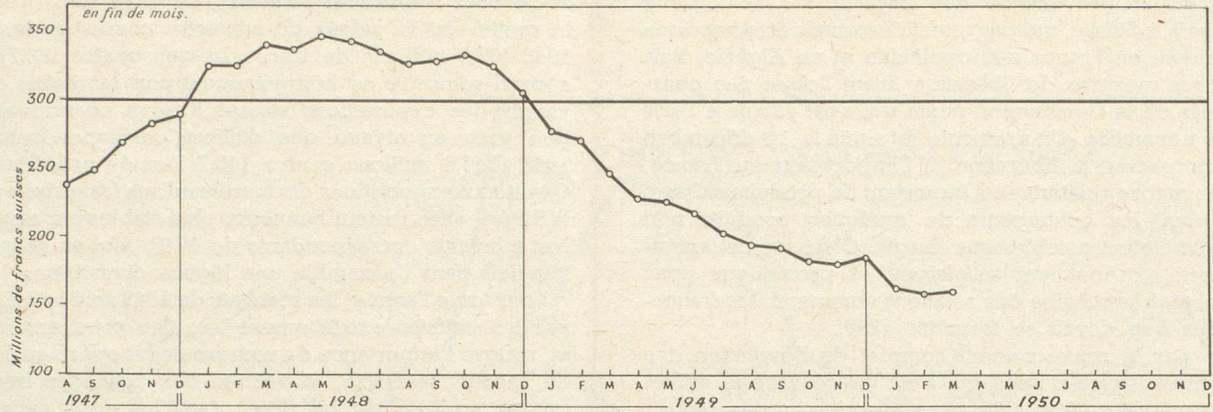
D'après les renseignements qui sont en notre possession, les balances mensuelles des paiements extra-commerciaux s'établissent pour la France, en 1948 et

Échanges commerciaux entre la Suisse et la France métropolitaine en 1948 et 1949 (Sarre comprise, sauf pour les chiffres du 1^{er} semestre 1948)

En milliers de francs suisses

	Exportations suisses vers la France		Exportations françaises vers la Suisse		Balance commerciale française	
	1948	1949	1948	1949	1948	1949
1 ^{er} semestre	182.743	97.171	194.977	191.280	+ 12.234	+ 94.109
2 ^e semestre	146.732	144.584	213.767	194.291	+ 67.035	+ 49.707
Total annuel	329.475	241.755	408.744	385.571	+ 79.269	+ 143.816
Moyenne mensuelle	27.456	20.146	34.062	32.131	+ 6.606	+ 11.984

État d'utilisation par la France de l'avance de change de 300 millions de francs suisses



en 1949, de la manière suivante (en milliers de francs suisses) :

	1948	1949
Janvier	- 12.432	+ 7.282
Février	+ 4.387	+ 1.263
Mars	+ 15.108	+ 7.230
Avril	- 4.599	+ 1.276
Mai	- 6.141	+ 0.505
Juin	- 8.353	- 4.720
Juillet	- 1.812	+ 0.449
Août	- 3.667	+ 1.266
Septembre	- 9.431	- 3.279
Octobre	- 3.528	- 2.513
Novembre	+ 1.861	- 2.823
Décembre	+ 4.521	- 2.418

Moyenne mensuelle 1948 : - 2.009
Moyenne mensuelle 1949 : + 0.293

Il ressort des chiffres qui précèdent qu'en 1948 la balance des invisibles représentait en moyenne par mois un solde débiteur de 2 millions de francs suisses pour la France, tandis qu'en 1949, cette même balance se solde par un montant de 293.000 francs suisses en faveur de la France. Comme on le voit, nous sommes loin du solde débiteur de 12 millions, dont il est question plus haut. Il est donc possible d'affirmer que dans le domaine des transferts financiers comme dans celui des échanges commerciaux, la situation s'est nettement améliorée au profit de la France.

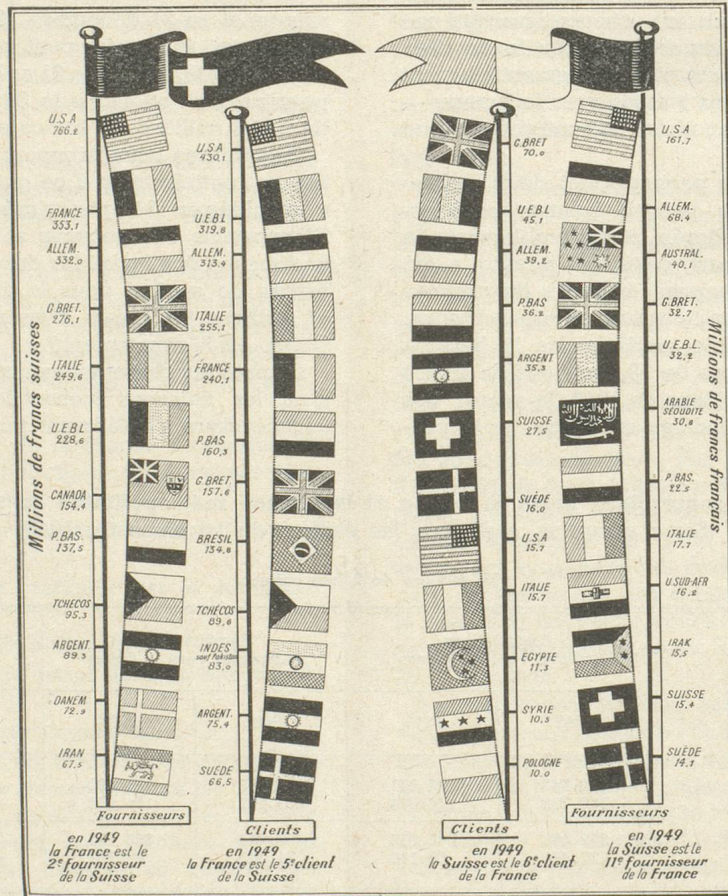
En résumé, les échanges franco-suisses se caractérisent en 1949 par une diminution de valeur dans les deux sens, mais particulièrement accentuée dans le pomaine des expor-

tations suisses vers la France. En revanche, on relève pour cette même année une amélioration très sensible, pour la France, tant de la balance commerciale que de la balance des paiements.

L'année 1949 marque, pour notre partenaire français, la fin de cette pénurie de devises suisses qui a été à l'origine de la plupart des difficultés auxquelles se sont heurtés les échanges franco-suisses depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Sur le plan commercial comme sur le plan financier l'équilibre est rétabli et cette heureuse constatation ne peut que réjouir tous les exportateurs et les importateurs français et suisses, auxquels les soucis et les peines n'ont certes pas été épargnés au cours de ces quatre ou cinq dernières années.

Les résultats que nous venons de mettre en évidence ont évidemment quelque peu modifié l'importance

relative des échanges franco-suisses dans le commerce extérieur des deux partenaires. Si la France est devenue, en 1949, le second fournisseur de la Suisse (le 3^e en 1948) derrière les Etats-Unis et devant l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'U. E. B. L., elle passe en revanche du 3^e au 5^e rang dans la liste de ses clients, précédée par les Etats-Unis, l'U. E. B. L., l'Allemagne et l'Italie. D'autre part, l'importance de la Suisse a diminué en 1949, non seulement comme client de la France où elle passe du 3^e au 6^e rang, derrière la Grande-Bretagne, l'U. E. B. L., l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Argentine, mais surtout comme fournisseur, puisqu'elle n'occupe plus, à ce titre, que la 11^e place (la 8^e en 1948).



Les échanges entre la France et la Suisse dans le commerce extérieur des deux pays

(Métropole sans la Sarre)

	Commerce franco-suisse			Commerce extérieur français				Commerce extérieur suisse			
	Exportations françaises vers la Suisse	Exportations suisses vers la France	Balance commerciale française	Exportations	Vers la Suisse	Importations	En provenance de Suisse	Exportations	Vers la France	Importations	En provenance de France
	1.000 fr. s.	1.000 fr. s.	1.000 fr. s.	1.000 fr. fr.	%	1.000 fr. fr.	%	1.000 fr. s.	%	1.000 fr. s.	%
1938	229.183	121.406	+107.777	30.585.730	6,5	45.981.163	2,2	1.316.572	9,2	1.606.903	14,3
1945	129.822	165.081	- 35.229	11.398.518	11,9	56.925.064	3,4	1.473.697	11,2	1.225.367	10,6
1946	354.985	281.865	+ 73.420	101.405.639	9,4	234.041.646	3,0	2.678.806	10,5	3.422.534	10,4
1947	458.843	298.238	+160.605	220.939.248	6,0	338.837.544	2,4	3.267.566	9,1	4.820.015	9,5
1948	391.426	329.356	+ 62.070	431.218.120	3,2	654.473.385	3,6	3.434.546	7,6	4.998.894	7,8
1949	353.119	240.114	+113.005	782.022.138	5,6	921.794.357	2,3	3.457.526	11,0	3.791.783	7,6

Les produits échangés

En ce qui concerne la structure des échanges franco-suisse en 1949, le dessin ci-dessous permet d'intéressantes comparaisons entre les volumes échangés dans chaque catégorie de produits.

Les colonnes blanches représentent les valeurs échangées en 1938, les colonnes grises et noires figurent la valeur pondérée de ces échanges en 1947, 1948 et 1949 calculée en appliquant à la valeur de 1938 le pourcentage des volumes des trois années considérées par rapport à ceux de 1938.

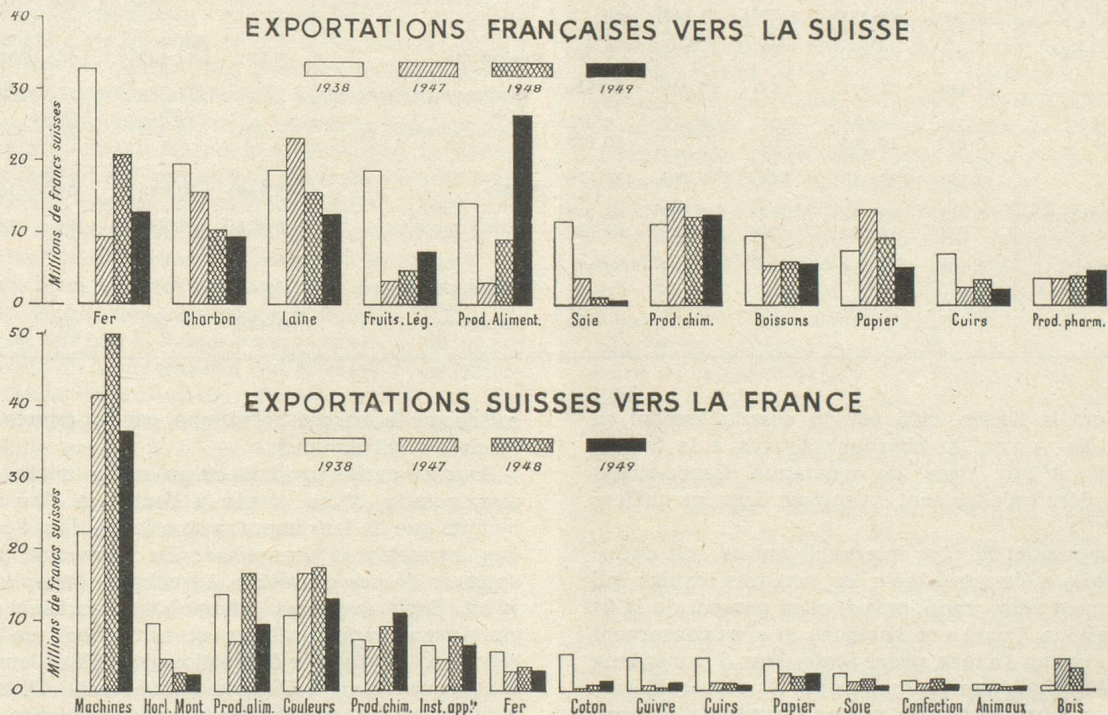
Relevons que ce tableau n'a été établi qu'à des fins de comparaison et ne permet aucune conclusion en chiffres absolus. D'autre part, les valeurs de 1938 servant de base à ce graphique ne correspondent pas nécessairement — les positions douanières utilisées — à celles du tableau reproduit à la page 160, qui appelle de son côté les remarques suivantes :

a) Exportations françaises vers la Suisse

Si l'on cherche à fixer l'importance relative des principaux groupes de marchandises dans l'ensemble des exportations françaises vers la Suisse, on obtient pour 1948 et 1949, le tableau suivant (en millions de francs suisses) :

	1948	1949	Augmentation (+) ou baisse (-) en % de 1948 à 1949
Métaux	74,98	60,36	Mat. minér. . . + 38,3
Mat. text.	66,46	57,09	Métaux - 19,9
Comestibles	52,89	51,87	Comestibles . . - 1,9
Mat. minér.	43,66	48,22	Mat. text. . . . - 27,4
Machines	43,52	45,86	Machines . . . + 5,4
Prod. chim.	29,06	26,79	Prod. chim. . . - 7,8
Boissons	18,20	16,56	Mat. anim. . . . - 1
Mat. anim.	16,39	16,38	Boissons . . . - 10
Papiers	14,10	11,48	Papiers - 18,6
Cuir, chaus.	9,87	9,16	Semences . . . 0
Semences	9,16	7,15	Cuir, chaus. . - 27,6

Remarquons tout d'abord que si les matières minérales passent, en 1949, en tête des exportations fran-



EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE
(y compris la Sarre)

EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE
(y compris la Sarre)

	1949			1948	1938		1949			1948	1938
	Valeur 1000 fr. s.	Volume quintaux	% 1938				Valeur 1000 fr. s.	Volume quintaux	% 1938		
Matières minérales	60.361	8.337.503	142	5.707.560	5.887.130	Machines	83.616	83.616	162	113.678	51.502
dont :						dont :					
houilles, briquettes.	46.081	4.994.068	93	2.679.680	5.345.820	machines-outils	15.927	11.798	184	18.961	6.347
résidu de pétroles.	6.349	38.578	41	168.640	94.050	machines textiles	18.251	19.951	214	23.788	9.350
argile, bauxite.	1.066	226.143	189	461.605	119.846	moteurs	8.735	9.230	240	11.228	3.830
Métaux	57.094	695.797	49	924.295	1.472.246	dynamos	5.270	4.024	82	6.588	4.915
dont :						machines à coudre.	2.494	692	760	2.798	80
fer brut	3.345	95.546	19	173.832	497.342	Produits chimiques	45.813	90.467	170	78.466	53.388
ouvrage, fonte, fer.	3.274	22.550	137	32.422	16.442	dont :					
tuyaux fer	3.301	38.984	155	93.859	25.021	couleurs d'aniline	23.092	8.000	121	10.498	6.656
Comestibles	51.571	637.163	73	377.701	869.996	prod. pharmaceutiques.	5.964	867	95	2.561	960
dont :						parfumerie	3.159	459	117	221	393
poissons conservés.	2.723	5.555	45	6.298	12.192	alcool méthylique	3.038	3.594	310	3.276	1.157
légumes frais	6.790	67.643	31	77.521	219.545	Comestibles	18.282	65.107	58	143.193	111.540
malt	4.278	66.813	91	43.332	73.276	dont :					
viande fraîche.	2.508	5.695	723	6.662	788	fromages à pâte dure	6.057	11.392	17	8.339	64.083
fruits.	11.337	164.342	39	104.974	416.494	fruits frais	1.470	21.287	13	58.538	16.079
Matières textiles	48.223	38.360	45	53.650	89.344	lait en poudre.	4.400	7.926	144	8.503	5.481
dont :						Instruments et app.	17.503	4.595	102	5.438	4.528
fils de laine.	2.866	2.456	61	4.573	4.027	dont :					
tissus de laine.	4.086	1.153	38	1.140	2.990	appareils électriques.	4.493	1.476	98	2.632	1.496
laine peignée	14.810	13.607	92	18.258	14.644	machines à écrire	1.541	3.944	58	4.086	6.788
tissus coton.	2.885	1.665	66	2.392	2.574	machines à calculer	889	87	16	77	52
art. en caoutchouc.	4.247	6.843	99	9.787	6.940	Métaux	15.692	26.144	19	30.122	134.717
bonneterie	1.421	218	70	371	308	dont :					
fils de chanvre, lin	1.854	2.338	233	3.503	1.003	outils en tout genre.	3.027	415	92	774	447
tissus soie nat. et art.	2.563	297	27	310	1.099	ouvrages fonte, fer forgé	2.455	1.863	64	3.983	2.880
Machines	45.858	85.199	204	86.649	41.734	ouvrages alum.	943	1.542	123	1.846	1.252
dont :						raccords	3.430	9.610	75	6.010	12.832
automobiles (pièces)	30.668	6.427	504	4.540	1.273	Matières textiles	13.643	8.830	63	18.852	13.918
Prod. chimiques	26.792	621.914	134	589.252	463.017	dont :					
dont :						articles en caoutchouc	603	752	75	6.889	1.002
ch. de magnésium.	7.897	308.665	196	296.934	159.316	tresses de paille.	1.494	407	49	683	829
prod. pharm.	4.344	23.837	125	19.923	19.039	tissus de coton	3.483	740	32	686	2.295
parfumerie	1.854	757	72	759	1.046	broderies	1.374	98	43	156	226
sels de soude	484	7.010	52	15.413	13.387	tissus de soie.	710	99	101	214	96
alcool méthylique	993	24.031	489	4.335	4.905	fils de soie artificielle	754	452	30	789	1.495
Matières animales	16.548	1.270.968	152	1.104.256	836.437	Horlogerie	9.682	634.429	24	702.852	2.554.659
dont :						dont :					
engrais.	14.734	1.267.492	184	1.079.820	687.451	montres et mouvements	7.560	177.388	54	150.163	324.414
Boissons (hl.)	16.378	91.368	63	92.368	152.255	finis	1.801	420.490	28	527.094	1.510.153
dont :						ébauches complètes					
vins en fûts.	12.799	88.185	58	88.968	150.473	Papier	8.748	40.886	59	36.547	69.193
eaux-de-vie.	1.758	3.225	181	3.400	1.781	dont :					
vins-mousseux (qx)	982	2.670	71	2.607	3.728	livres imprimés	5.035	8.839	192	13.614	4.645
Papiers	11.483	31.941	47	55.939	67.616	Cuir et chaussures	3.768	1.782	21	2.031	8.175
dont :						dont :					
papiers, cartons.	2.196	8.006	237	33.619	3.468	chaussures	3.466	644	58	982	1.096
livres imprimés	6.612	12.245	58	10.310	20.825						
Semences	9.163	723.045	636	516.285	113.670						
dont :											
semences de graminées	3.021	9.518	114	7.324	8.275						
foin	261	13.893	36	61.469	38.053						
Cuir et chaussures	7.151	2.454	33	3.678	7.376						
dont :											
cuirs.	3.681	1.985	29	3.028	6.672						
gants.	2.188	116	116	60	99						

çaises vers la Suisse, cela est dû essentiellement au fait que les ventes de charbons sarrois à la Suisse, n'apparaissent pas dans le commerce franco-suisse de 1948, alors qu'elles sont comprises dans les chiffres de 1949.

Le changement le plus important qui se soit opéré d'une année à l'autre affecte les matières textiles qui ont nettement rétrogradé, puisqu'elles passent de la 2^e à la 4^e position. Quant aux machines, si elles conservent en 1949, comme l'année précédente, leur 5^e rang dans la liste des principaux produits exportés vers la Suisse, c'est grâce au progrès des ventes d'automobiles fran-

çaises sur le marché helvétique, car les envois d'autres machines ont diminué.

Pour les autres produits on ne relève aucun changement notable d'une année à l'autre, si l'on ne tient compte que de leur importance relative dans l'ensemble des exportations françaises. En revanche, tous les secteurs de ces dernières, à quelques exceptions près (malt, fruits, voitures automobiles, certains produits chimiques, engrais, livres et semences), se caractérisent en 1949 par une diminution sensible de leur volume comparativement à l'année précédente. Cette baisse inquiétante des exportations françaises est mise en relief

par le tableau ci-dessous, qui permet de comparer les chiffres actuels à ceux d'avant-guerre, pour quelques produits-échantillons représentatifs du groupe de marchandises auquel ils appartiennent :

Exportations françaises vers la Suisse en baisse
(en quintaux)

Produits	1936	1937	1938	1948	1949
Froment	155.620	50.703	—	—	9.301
Fruits frais . . .	288.667	60.027	64.846	9.814	16.991
Légumes frais . .	172.016	191.612	211.619	73.949	83.181
Fils de coton . . .	1.135	972	1.180	106	69
Tissus de coton . .	1.075	2.122	324	3	9
Tissus de soie . .	476	360	603	47	47
Laine brute . . .	1.826	5.889	7.693	1.210	2.386
Tissus de laine . .	1.845	2.073	2.116	550	637
Fer rond (de moins de 40 mm.)	85.923	114.574	157.541	55.807	19.847
Fers spéciaux (12 cm. ou pl.)	92.071	116.503	109.403	58.240	25.570
Tôle de fer (3 à 10 mm.)	67.661	113.862	69.957	21.594	21.006

La grande majorité des ventes de marchandises françaises sur le marché suisse sont en perte de vitesse. Comment expliquer ce phénomène?

Il ne saurait être imputable à une diminution de la production agricole et industrielle, puisque les indices de celles-ci, bien au contraire, se sont considérablement améliorés au point de dépasser les résultats de 1938 pour atteindre presque les résultats de 1929. Il faut donc rechercher ailleurs l'origine de cette diminution du courant commercial France-Suisse.

L'une des premières explications qui s'imposent est celle d'une certaine saturation du marché suisse qui se fait de plus en plus sensible. Avec la baisse très nette de la conjoncture économique, qui s'est particulièrement accentuée en 1949, la capacité d'absorption des consommateurs helvétiques a notablement diminué.

D'autre part, en Suisse comme en France, on assiste actuellement à un brusque retour à l'économie concurrentielle d'avant-guerre. Les produits français sont-ils en mesure, du point de vue des prix et de la qualité, de lutter victorieusement sur le marché suisse avec les autres marchandises étrangères? Bien que le niveau des prix intérieurs français, par exemple, se soit nettement stabilisé, certains produits sont encore chers pour l'acheteur suisse, surtout si l'on tient compte de la baisse des matières premières sur les marchés mondiaux. C'est certainement là une seconde cause du ralentissement des exportations françaises vers la Suisse.

Enfin, on sait que la Suisse a passé avec certains pays des accords de compensation qui favorisent les importations suisses en provenance de ces pays du fait que non seulement les importateurs suisses, mais aussi les exportateurs travaillent à leur développement. On peut se demander si des accords de ce genre n'ont pas des répercussions défavorables sur le développement des relations bilatérales franco-suisses.

Quoi qu'il en soit, cette diminution des exportations françaises vers la Suisse, que nous venons de souligner, est un phénomène qu'il ne faut pas perdre de vue. Il faut espérer que ce mouvement de régression ne se poursuivra pas en 1950. Tout doit être mis en œuvre au contraire pour l'enrayer et donner à ce courant d'échange une impulsion nouvelle.

b) Exportations suisses vers la France

Les mesures de libération prises l'automne dernier par le gouvernement français en faveur des importations en provenance des pays participant à l'O. E. C. E. sont intervenues trop tardivement pour influencer d'une manière décisive le commerce franco-suisse en 1949. Les importations de produits suisses en France sont donc restées placées l'année dernière sous le signe du contingentement et leur évolution ne correspond pas, comme pour les exportations françaises, au libre jeu de la loi de l'offre et de la demande.

L'importance relative des principaux groupes de produits dans l'ensemble des exportations suisses vers la France donne le tableau ci-dessous (en millions de francs suisses) :

	1948	1949	Augmentation (+) ou baisse (-) en % de 1948 à 1949
Machines	117,58	83,62	Machines . . . - 28,8
Prod. chim. . . .	59,72	45,81	Prod. chim. . . - 23,3
Comestibles . . .	27,98	18,28	Comestibles . . - 34,7
Mat. text.	25,76	17,50	Instr. et app. . - 5,5
Métaux	23,89	15,69	Métaux - 34,3
Instr. et app. . .	18,52	13,64	Mat. text. . . . - 47,1
Papiers	14,26	9,68	Horlogerie . . . + 9,3
Horlogerie	8,78	8,75	Papiers - 38,6
Cuir, chaus. . . .	6,54	3,77	Cuir, chaus. . - 42,4

Il ressort de ce tableau que les trois principales catégories de marchandises suisses écoulées sur le marché français sont, en 1949, comme en 1948, les machines, les produits chimiques et les comestibles.

Deux faits méritent surtout d'être relevés : la baisse importante des ventes de matières textiles (13,64 millions de fr. s. contre 25,76 l'année précédente) qui passent du 4^e au 6^e rang et l'amélioration des exportations d'horlogerie qui ont progressé en valeur de 8,78 millions à 9,68 millions. Mais cette augmentation en valeur des ventes de produits horlogers suisses en France ne représente qu'une élévation du prix des montres exportées de Suisse et non pas un accroissement de leur volume qui, en réalité, a diminué, ainsi qu'il ressort du dessin de la page 159 et du tableau de la page 160. L'horlogerie suisse reste défavorisée si l'on songe au fait qu'en 1937-38, elle représentait à elle seule les 10 % du total des exportations suisses vers la France.

Le tableau ci-dessus met d'autre part en relief, d'une manière extrêmement nette, combien l'année 1949 a été dans l'ensemble défavorable aux exportations suisses vers la France. Tous les secteurs dénotent une régression extrêmement sensible. Il n'est pas nécessaire de rechercher bien loin les causes de cette diminution : il suffit de se reporter à ce que nous avons dit plus haut des difficultés considérables qui se sont opposées, sur le plan contractuel, à un développement normal des importations de produits suisses en France pendant tout le premier semestre de 1949. Les résultats des premiers mois de l'année dernière sont les plus maigres que l'on ait enregistrés dans le sens Suisse-France depuis la reprise normale des relations commerciales franco-suisses au lendemain du dernier conflit mondial. Le redressement opéré au cours de la seconde moitié de 1949 à la suite de la conclusion des accords du 4 juin ne pouvait, quelle qu'ait été son importance, combler entièrement l'énorme retard du début de l'année.

B. — LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET L'UNION FRANÇAISE

Les importations suisses en provenance de l'Union française représentent, en 1949, un montant total de 33,5 millions de francs suisses, soit le 7,9 % de la valeur totale des importations suisses en provenance des territoires de la zone franc et un volume de 68.669 tonnes de marchandises. Quant aux exportations de produits suisses vers l'Union française, qui avaient marqué en 1948 une légère augmentation sur les années précédentes, elles sont tombées à 23,5 millions de francs suisses (34,9 en 1948), sur 265,6 millions pour l'ensemble et en quantité à 2.411 tonnes (2.681 en 1948).

Alors que la balance commerciale suisse avec l'ensemble des territoires de l'Union française se soldait exceptionnellement en 1948 par un crédit de 2,7 millions de francs suisses, cette balance est devenue à nouveau débitrice pour la Suisse en 1949, pour un montant de 10 millions. On remarquera ainsi que l'amélioration, au profit de la France, de la balance commerciale franco-suisse que nous avons signalée dans la première partie de cette étude, consacrée aux échanges avec la Métropole a été renforcée par une évolution parallèle dans nos échanges avec l'Union française. Remarquons, toutefois, à ce propos, que la balance commerciale suisse n'est pas, l'année dernière, débitrice avec tous les pays de l'Union française, mais seulement avec les plus importants d'entre eux, soit l'Algérie, le Maroc et l'Afrique occidentale française (dans les statistiques suisses l'A. E. F. est comprise dans l'A. O. F.). En effet, cette balance se renverse au profit de la Suisse pour les échanges avec des partenaires moins importants comme la Tunisie, l'Indochine, l'Afrique orientale française et les Antilles.

En étudiant l'évolution des échanges commerciaux entre la Suisse et l'Union française au cours de ces trois ou quatre dernières années, on est frappé de constater combien ces échanges subissent fréquemment des changements importants dans leur structure. A cet

égard, le courant commercial que la Suisse entretient avec les territoires français d'outre-mer ne présente pas la stabilité de ses relations avec la Métropole. Il est fréquent de constater, en effet, d'une année à l'autre, que certaines importations en Suisse (et même quelques exportations suisses vers l'Union française, qui sont pourtant plus stables dans leur ensemble que les premières) cessent complètement, tandis que d'autres prennent brusquement une importance qu'elles n'avaient pas auparavant.

Le tableau qui figure au bas de la page donne quelques précisions sur la répartition géographique des importations et des exportations suisses en provenance et à destination de l'Union française pour 1948 et 1949.

a) Exportations vers la Suisse

ALGÉRIE

Ce n'est un secret pour personne que la Suisse achète surtout en Algérie des quantités considérables de vins. Ces achats représentent en effet, en 1949, le 46,4 % des exportations algériennes totales vers notre pays. Mais il est particulièrement remarquable de constater que la Suisse a également importé d'Algérie, l'année dernière, une grande quantité d'orge (143.245 quintaux représentant une valeur de 4,43 millions de fr. s.) : c'est là précisément un produit que la Suisse n'importait pas du tout d'Algérie ces dernières années, ni même en 1938. Des affaires de compensations doivent être à l'origine de ces achats. Quant aux exportations de dattes, qui étaient importantes avant-guerre et qui avaient baissé fortement en 1947, elles ont repris un essor considérable, puisque les chiffres de 1949 atteignent à très peu de choses près ceux de 1938. Relevons enfin, dans les produits que l'Algérie exporte vers la Suisse, l'importance des os bruts utilisés comme engrais.

Les échanges entre la Suisse et l'Union française en 1948 et 1949

	Importations en Suisse					Exportations de Suisse				
	Millions de francs		Tonnes			Millions de francs		Tonnes (1)		
	1949	1948	1949	1948	1938	1949	1948	1949	1948	1938
Algérie	14,06	9,85	28.053	11.248	17.928	4,42	7,02	414	645	2.148
Maroc	9,57	3,78	28.310	17.201	7.074	8,54	7,37	917	613	491
Tunisie	0,98	0,75	1.830	2.640	13.780	2,23	3,60	223	394	315
Indochine	0,12	0,44	106	251	1.265	2,02	3,01	275	204	2.081
A. O. F. et A. E. F. (2)	7,21	16,32	10.065	13.680	—	3,73	9,73	283	552	—
Afr. Or. F. (3)	1,53	0,91	292	130	—	2,30	3,52	287	258	—
Antilles	0,05	0,06	13	19	—	0,22	0,61	7	15	—
Total U. F.	33,52	32,11	68.669	45.169	—	23,46	34,86	2.411	2.681	—

(1) Les exportations de montres qui sont comptées en pièces ne sont pas comprises dans les chiffres de ce tableau.
(2) A. O. F. : Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, partie française du Togo, Dahomey, Haute-Volta, Territoire du Niger, Soudan.
A. E. F. : partie française du Cameroun, Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Territoire du Tchad.
(3) Afr. Or. F. : Djibouti (côte franç. des Somalis), Madagascar, Comores, Réunion, Kerguelen, Iles de la Nouvelle Amsterdam et Crozet.

Principales importations suisses en provenance de l'Union française

	1.000 fr. s.		Quintaux			Quantité en % des import. totales de Suisse	
	1949	1948	1949	1948	1938	1949	1948
	Vins d'Algérie	6.496	7.882	71.057 hl.	90.167 hl.	66.061 hl.	9,8
Rhum des Antilles	35	46	107 hl.	128 hl.	?	1,8	1,9
Orge du Maroc	7.657	0	208.186	0	0	15,1	—
Orge d'Algérie	4.434	0	143.245	0	0	10,4	—
Sarrasin, millet, etc., Maroc	328	0	11.385	0	0	9,0	—
Sucre cristallisé du Maroc	589	1.489	9.900	24.149	0	0,7	1,5
Epices d'Afr. orient. fr.	228	293	343	290	?	12,5	10,4
Huiles de girofle d'Af. or.	1.019	419	633	442	?	9,5	10,1
Lentilles de Tunisie	132	0	3.692	0	0	6,2	—
Tomates du Maroc	285	125	2.313	917	5.016	1,7	0,6
Dattes d'Algérie	1.344	1.188	6.785	4.037	6.975	75,0	83,6
Dattes de Tunisie	307	199	1.537	692	521	17,0	14,3
Bananes d'Afr. occ. fr. (y compris A. E. F.)	271	0	2.176	0	?	1,8	—
Fèves de cacao d'Afr. oc.	3.316	11.551	12.617	30.279	?	14,9	27,6
Bois de l'Afr. occ. (y compris A. E. F.)	3.222	4.331	84.220	105.579	?	12,2	10,7
Paille d'Afr. orient. fr.	117	101	649	488	?	2,4	1,2
Paille d'Indochine	36	116	477	685	0	1,5	1,9
Os bruts du Maroc	437	1.411	40.834	140.783	22.109	16,4	50,0
Os bruts d'Algérie	430	100	44.219	9.999	32.999	18,2	3,5
Os bruts de Tunisie	118	212	11.822	25.270	22.876	4,9	8,8
Kapock brut d'Afr. occ. fr.	322	127	1.022	405	?	25,3	16,6
Kapock brut d'Indochine	0	244	0	697	0	—	36,8
Eponges de Tunisie	204	274	67	62	73	34,1	29,5

MAROC

Les importations suisses en provenance du Maroc ont subi également un important changement structurel en 1949. Alors que les années précédentes, la Suisse achetait surtout au Maroc des phosphates et des superphosphates, ainsi que des cuirs et des peaux, la plus grande partie des ventes de produits marocains à la Suisse (7 millions de fr. s. sur 9,5 au total) sont constituées en 1949 par des exportations d'orge. Comme pour l'Algérie, ces achats ont probablement pour origine des affaires de troc. Les autres produits exportés traditionnellement du Maroc en Suisse ont subi au contraire, l'année dernière, une forte diminution. C'est en particulier le cas pour les phosphates, que la Suisse a acheté en plus grande quantité en France métropolitaine, en Algérie, en Tunisie et aux Etats-Unis, et la maroquinerie, dont les importations en Suisse ont baissé d'une manière générale avec tous les pays.

TUNISIE

Les exportations de produits tunisiens vers la Suisse n'ont jamais été, sauf en 1946, d'une importance bien considérable. En effet, alors que la Suisse avait acheté en 1946 pour plus de 6 millions de francs suisses de marchandises dans ce territoire, ce montant était tombé à 670.000 francs suisses en 1947. Il a depuis lors légèrement progressé pour passer à 750.000 francs suisses en 1948 et à 980.000 francs suisses en 1949. Dans ce dernier montant sont comprises surtout des exportations de dattes (307.000 fr.), d'éponges (204.000 fr.), de lentilles (132.000 fr.) et d'os bruts (118.000 fr.).

Remarquons en passant une baisse de prix sensible pour les éponges tunisiennes, puisque la quantité de ce produit exporté vers notre pays a augmenté de 1948 à 1949 et que la valeur correspondante a, au contraire, notablement baissé.

AFRIQUE OCCIDENTALE ET AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISES

Alors que les importations suisses en provenance de ces territoires n'avaient cessé de progresser de 1946 à 1948 (12,2 millions de francs suisses en 1946, 13,5 millions en 1947, 16,32 en 1948), elles sont tombées brusquement l'année dernière à 7,2 millions de francs suisses seulement. Les fèves de cacao et les bois constituent à eux seuls le 76,3 % des exportations de l'Afrique occidentale et de l'Afrique équatoriale françaises vers la Suisse, le reste étant représenté en particulier par du kapock brut et des bananes, dont les ventes en Suisse sont en nette progression sur les deux années précédentes.

AFRIQUE ORIENTALE FRANÇAISE

Les relations commerciales entre l'Afrique orientale française et la Suisse n'ont subi aucune modification importante et restent constituées en 1949 essentiellement par des envois d'huile de girofle, qui ont fortement augmenté par rapport à 1948, d'épices et de paille.

INDOCHINE

Les achats suisses en Indochine ont beaucoup diminué l'année dernière et sont actuellement sans importance. Notre pays n'a, en effet, importé de ce territoire, en 1949, que pour 120.000 francs suisses de produits : paille (36.000 fr. s.), huiles de girofle et camphre (34.000 fr. s.), huiles animales brutes (32.000 fr. s.) et tapioca en gros (13.000 fr. s.).

ANTILLES

Les achats suisses de rhum aux Antilles sont en constante régression depuis 1946 et ne représentent plus en 1949 que 35.000 francs suisses contre 113.000 fr. en 1946.

b) Exportations suisses vers l'Union française

Comme nous l'avons déjà relevé plus haut, les exportations suisses à destination de l'Union française se sont beaucoup moins modifiées dans leur structure au cours de ces deux ou trois dernières années, que les exportations de ces territoires vers notre pays. En 1949, comme en 1948 et en 1947, les seules exportations suisses qui ont eu une certaine importance sont, dans l'ordre, celles de machines, d'instruments et d'appareils, de textiles et d'horlogerie. Les envois de couleurs, de raccords et de lait en poudre doivent aussi être notés.

Il est toutefois intéressant de relever que les exportations de machines, d'instruments et d'appareils suisses ont fortement progressé entre 1947 et 1948 pour légèrement diminuer en 1949. Ce mouvement s'explique aisément par les efforts de rééquipement entrepris dans certains territoires de l'Union française, en particulier,

en Afrique du Nord. En revanche, nos exportations de textiles ont continuellement et fortement rétrogradé depuis 1946. Alors que, cette année-là, notre pays avait exporté vers les territoires français d'outre-mer pour 17,6 millions de francs suisses de textiles, le total de nos envois ne représente plus en 1948 que 8,1 millions et en 1949 1,6 million. La chute est verticale.

Quant à nos exportations d'horlogerie, elles ont cessé, en 1949, la progression amorcée en 1946. Elles s'élevaient alors pour l'Union française à un montant total de 1,03 million de francs suisses, qui augmenta à 1,86 million en 1947 et à 2,38 millions en 1948. En 1949, nos ventes de montres ont brusquement baissé de moitié puisqu'elles sont ramenées à 1,06 million de francs suisses.

Le tableau reproduit ci-dessous permettra de se faire une idée de la répartition géographique des principaux produits exportés de Suisse vers l'Union française et de comparer les valeurs ainsi exportées avec nos ventes dans la Métropole.

Les principaux produits exportés de Suisse vers l'Union française en 1948 et 1949

(en milliers de francs suisses)

	Machines et véhicules		Instruments et appareils		Textiles		Horlogerie		Couleurs		Farine alim. pour enfant (lait en poudre)		Raccords	
	1949	1948	1949	1948	1949	1948	1949	1948	1949	1948	1949	1948	1949	1948
Métropole	97.188	125.671	17.560	18.521	11.497	16.803	13.321	14.424	24.566	33.286	4.400	5.009	60	2.521
Algérie	3.342	3.826	380	778	24	746	63	491	99	21	102	0	148	82
Maroc	5.671	4.363	633	641	676	1.008	373	409	0	300	11	0	0	97
Tunisie	1.896	2.395	110	246	107	303	187	180	12	41	48	0	42	17
Afr. occ. fr. et A. E. F.	1.745	2.480	462	706	652	4.374	211	721	20	13	0	47	38	12
Afr. or. fr.	949	942	323	565	112	1.299	153	182	0	0	0	14	50	0
Indochine	1.287	1.533	39	536	11	0	25	381	99	220	0	0	101	14
Antilles	26	36	76	64	11	378	45	80	0	0	0	0	0	0
Total pour l'Union fr.	14.616	15.575	2.023	3.536	1.617	8.108	1.057	2.384	230	595	161	61	379	222

C. — CONCLUSIONS

Les échanges franco-suisses en 1949 se caractérisent par une baisse des exportations françaises vers la Suisse et par une régression encore plus importante des importations de produits suisses en France, de telle sorte que la balance commerciale s'est améliorée au profit de la France. Renforcée par une évolution parallèle de la balance des invisibles, cette amélioration a permis en définitive à nos partenaires français de rembourser une grande partie de la dette qu'ils avaient contractée à l'égard de la Suisse. L'état d'utilisation de l'avance de change de 300 millions de francs suisses est telle au moment où nous écrivons ces lignes, que la France dispose actuellement d'une marge de sécurité suffisante pour ne plus craindre les conséquences d'un déséquilibre très improbable de la balance des comptes.

C'est pourquoi, si les résultats de 1949, en quantité et en valeur, sont nettement inférieurs à ceux des années précédentes, il est toutefois possible d'affirmer que le bilan de cette dernière année reste positif pour les relations économiques franco-suisses. Commencée dans des conditions particulièrement pénibles, elle s'est achevée brillamment, apportant enfin aux importateurs

et aux exportateurs français et suisses l'assurance que le cap difficile des premières années d'après-guerre était maintenant définitivement dépassé.

L'année 1950 a commencé sous des auspices favorables : à la suite des mesures de libération prises dans le cadre des recommandations de l'O. E. C. E., la moitié environ des importations de produits suisses en France se trouve libérée de toutes restrictions quantitatives. Quant à la plupart des produits qui ne sont pas encore libérés, ils ont vu leur contingent notablement élargi. Nous ne pouvons, au terme de cette étude, que souhaiter voir cette évolution se poursuivre aussi bien sur le plan commercial que sur le plan financier. Nous espérons avoir montré que la situation actuelle des relations économiques franco-suisses permettrait même d'aboutir dans un avenir rapproché à une libération complète : les nouveaux accords qui vont être négociés à Berne au début du mois prochain pourraient et devraient être semblables en tous points au dernier accord belgo-suisse dont nous avons déjà relevé dans cette Revue (éditorial de novembre 1949) toute l'importance.

Georges Bornand